



Déclaration liminaire de la CGT Centrale Finances au CTAC du 18 février 2022

La crise sanitaire que nous subissons depuis deux ans a aggravé les inégalités sociales. Les questions de la répartition des richesses produites et celle des moyens investis dans l'intérêt général, notamment pour assurer des missions de services publics, deviennent de plus en plus prégnantes.

Les salariés sont à bout et demandent une revalorisation de leur pouvoir d'achat et avant tout de leurs salaires et non des primes qui n'alimentent pas les caisses de la protection sociale et qui, du coup, ne couvrent pas les aléas de la vie.

On prend la mesure de ce mécontentement avec aujourd'hui la grève unitaire à la RATP pour demander une hausse des salaires. La proposition de la direction de 0,4% lors des audiences des négociations annuelles obligatoires (NAO) est vécue comme une provocation de trop surtout quand la RATP, enregistre 205 millions d'euros de bénéfices. La CGT, premier syndicat du groupe, demande 3% de revalorisation annuelle sur les trois prochaines années pour rattraper le gel des salaires de ces dix dernières années.

La hausse des prix, alors que la valeur du point stagne, entraîne mécaniquement une perte de pouvoir d'achat pour tous les agents publics.

Au Conseil commun de la Fonction publique du 17 février, les syndicats ont fait une déclaration unitaire « nous estimons que le maintien du gel de la valeur du point d'indice imposé par le pouvoir exécutif –et, plus globalement, l'absence de toute mesure salariale générale– est une décision inacceptable et injustifiée.

A de nombreuses reprises ces dernières années, nous avons exprimé notre désaccord avec cette absence de revalorisation qui a entraîné de lourdes pertes de pouvoir d'achat pour les agents et agents des trois versants de la Fonction publique et détérioré gravement la grille indiciaire.

Alors que l'inflation reprend un rythme soutenu qui pourrait dépasser les 3% en 2022, le prolongement du gel de la valeur du point ne peut qu'entraîner de lourdes et préjudiciables conséquences que nous ne saurions admettre. »

C'est pourquoi, la CGT s'inscrit pleinement dans les mobilisations interprofessionnelles et intersyndicales du 17 mars et la grève féministe du 8 mars.

La question l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et de la revalorisation des filières à prédominance féminine est également une urgence forte.

La mise en œuvre de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes est une absolue nécessité. En 2021, les femmes du ministère gagnent 8,10% de moins que leurs homologues masculins, après la neutralisation des temps partiels. Les temps partiels subis et les temps non-complets sont majoritairement occupés par les femmes.

En Centrale, à l'initiative de la CGT, nous venons de faire un premier pas, bien modeste il est vrai, avec l'accord sur l'égalité pour 2022. Il reste beaucoup de chemin à parcourir mais il s'agit déjà d'inscrire cet objectif dans les priorités de notre administration de Centrale.

.../...

Une administration, des agentes et agents, nos collègues qui nous alertent sur leurs difficultés réelles face aux conséquences de la gestion de la crise sanitaire, à la mise en place parfois difficile du télétravail et une charge de travail toujours plus lourde.

Les réorganisations successives et transferts d'agents et services ne font qu'aggraver cette détérioration des conditions de travail. Nous dénonçons le fait que les conséquences de ces actions soient minimisées sinon niées par l'administration, comme on le constate avec l'absence constante de mesure réelle des impacts dans les projets qui nous sont soumis.

Une charge de travail de beaucoup d'agents impactée aussi par la PFUE. Celle des agents administratifs mais aussi des techniques et bien sûr des agents du service de la sécurité. Ainsi pour le conseil des ministres des finances (ECOFIN) qui aura lieu les 25 et 26 février sur le site de Bercy avec le dispositif spécifique de sécurité annoncé. Les agents de la sécurité revendiquent, bien légitimement, une prise en compte de leur engagement pour notre sécurité. Savez-vous qu'ils n'ont pas de prime de risque alors qu'ils portent un gilet pare-balles en opération, qu'ils étaient en deuxième ligne derrière les forces d'intervention lors du dernier exercice de simulation d'attentat ? Ils demandent une indemnité de rattrapage à laquelle ils peuvent prétendre et des effectifs leur permettant d'assurer leur mission. On compte sur eux, ils comptent sur vous, sans attendre !

Pour la CGT, il faut renforcer les moyens et les effectifs pour assurer au mieux les missions de service public socle d'une société plus juste. Concrètement c'est ce que revendiquent nos camarades douaniers qui vont de se mobiliser en intersyndicale le 10 mars. Nous les soutenons pleinement.